



Préparation à la qualification aménageur qualifié DERIV VP / AUTO ECOLE

Délais d'accès à la formation : entre 1 et 3 mois (délais de planification).

Modalités d'inscription : renvoyer le bulletin d'inscription complété, nous contacter pour toute demande d'inscription.

CARROSSIERS



OBJECTIFS

- À l'issue de la formation les stagiaires seront capables de
- Mettre en place les procédures nécessaires pour répondre aux exigences de la qualification.
 - Savoir constituer un dossier pour l'immatriculation d'un véhicule.

PUBLIC VISÉ

Carrossiers réalisant des opérations de transformations de véhicules

PRÉ REQUIS

Pratique du carrossage. Connaissance des arrêtés du 7 novembre 2014 (adaptation réversible de série de certains types de véhicules) et du 27 juin 2017 (adaptation réversible des véhicules destinés à l'enseignement ou à l'apprentissage de la conduite).



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Mettre en place les procédures nécessaires pour répondre aux exigences de la qualification
- Savoir constituer un dossier pour l'immatriculation d'un véhicule

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Présentations théoriques illustrées par des exemples concrets. Un pack de modèles de documents sera remis à l'entreprise pour l'aider à construire son système qualité et utilisé au cours de la formation.

QUALIFICATION INTERVENANT(E)(S)

Expert en carrossage et transformation de véhicule. Auditeur en conformité réglementaire.

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

L'EVALUATION INITIALE

Les exigences, les procédures nécessaires pour y répondre
Les textes de loi qui l'encadrent

L'ACTIVITE COMMERCIALE

Elaboration du devis - Analyse de la faisabilité

LA TRANSFORMATION : COMMENT DEFINIR LES EXIGENCES ET LES MAITRISER ?

Les activités de production
Les achats et contrôle des produits entrants
Contrôle du produit en cours de réalisation

LA DOCUMENTATION

LE MANAGEMENT DE L'ENTREPRISE

Définition de l'organigramme, Engagements de l'entreprise

LES OBLIGATIONS DU TRANSFORMATEUR

LA VEILLE REGLEMENTAIRE

Définition de la méthode et des enregistrements nécessaires

FORMATION AU CONTROLE FINAL DES VEHICULES (DERIV VP et AUTO-ECOLE)

CONSTITUTION DU DOSSIER POUR L'IMMATRICULATION

Réception véhicule, définition des informations nécessaires
Réception et gestion des composants, vérification de la présence des certificats

Revue de contrat, enregistrement des informations

Contrôle atelier du véhicule et renseignement des informations nécessaires, Contrôle final du véhicule

LA METHODE D'ELABORATION DE PROCEDURES

Gestion des ressources, Gestion des compétences - Définition des fiches de fonction





Préparation à la qualification aménageur qualifié DERIV VP / AUTO ECOLE



MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

QCM en fin de formation



17.50 Heures
2.5 Jours



De 2 à 8 Personnes

MODALITÉS D'ACCESSIBILITÉ

Accessible PMR. Nous contacter au préalable pour les aménagements à prévoir, selon les handicaps.



Contactez-nous !

Christelle AUGER
Responsable formation C&F

Tél. : 0169804280
Mail : christelle.auger@utac.com

Mars 2024

Version : 4027EXT-20240404

